

Courville, Serge (1979) *L'habitant canadien et le système seigneurial, 1627-1854*. Montréal, Université de Montréal, Département de Géographie, Thèse de doctorat non publiée.

Ludger Beauregard

Volume 24, numéro 62, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021482ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021482ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beauregard, L. (1980). Compte rendu de [Courville, Serge (1979) *L'habitant canadien et le système seigneurial, 1627-1854*. Montréal, Université de Montréal, Département de Géographie, Thèse de doctorat non publiée.] *Cahiers de géographie du Québec*, 24(62), 350–352. <https://doi.org/10.7202/021482ar>

ne fût pas le problème central de cet ouvrage, il nous semble difficile de discuter de l'évolution de la pensée géographique en Allemagne sans analyser ces influences réciproques. Il n'est donc pas surprenant que la discussion tourne autour d'un seul problème, certes important dans la géographie allemande du 20^e siècle, celui de la « *Landschaftskunde* » (géographie des paysages), mais qui ne remplit pas à lui seul toute la pensée géographique.

À la fin de ce livre, on a donc l'impression que la géographie allemande a constamment ruminé le problème du « paysage ». Tous ceux qui observent d'un peu plus près la situation se rendent pourtant compte que l'évolution a été beaucoup plus diversifiée. Si on compare cette géographie à celle pratiquée actuellement, la première a certes parfois manqué d'originalité, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas ouvert de nouvelles voies.

En ayant ceci à l'esprit, le lecteur trouvera dans ce livre une bonne source d'informations sur l'évolution d'un secteur de la géographie allemande, mais pour avoir une idée plus complète, il devra recourir à d'autres sources. Une bibliographie très détaillée (57 pages et plus de 1100 titres) a le mérite de faciliter cet accès.

Dr Alfred PLETSCHE
*Fachbereich Geographie an
 der Philipps, Universität
 Marburg, R.F.A.*

COURVILLE, Serge (1979) **L'habitant canadien et le système seigneurial, 1627-1854**. Montréal, Université de Montréal, Département de Géographie, Thèse de doctorat non publiée.

Le 15 octobre 1979, Serge Courville soutenait, à l'Université de Montréal, une thèse doctorale sur *L'habitant canadien et le système seigneurial 1627-1854*. Après les grandes synthèses historiques réalisées par Monro, Heneker, Parkman... et les études plus récentes de Harris, Diamond, Wallot et surtout Marcel Trudel — celui-ci vient de publier le premier tome de *La Seigneurie des Cent-Associés* (Montréal, Fides, 608 pages) — un géographe relançait le vieux débat sur les rapports de l'homme, du milieu et des institutions au Québec en proposant une interprétation nouvelle de la question seigneuriale.

Dans sa thèse, Courville rompt avec un courant de pensée qui diminue l'influence du système seigneurial sur la géographie laurentienne. Il prétend que cette influence fut au contraire déterminante parce que le système implanté dans la vallée du Saint-Laurent s'est réellement comporté comme un véritable système intégrant ses propres lois de totalité, de transformation et d'auto-régulation.

L'hypothèse

Le développement de la thèse gravite autour de trois idées maîtresses qui, ensemble, définissent l'hypothèse :

- a) En introduisant le système seigneurial en Amérique, la France poursuit un objectif précis de colonisation, qui est de maîtriser le couloir laurentien pour contrôler l'accès aux ressources de l'Ouest. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'y implanter une société rurale stable, capable d'auto-reproduction. Dans cette perspective, le système seigneurial doit permettre l'émergence de valeurs terriennes et servir de cadre à la reproduction du modèle social.
- b) Le système implanté est total. Il intègre des mécanismes de cohésion et de régulation qui détermineront, dès le départ, les conditions foncières et socio-économiques d'occupation et de mise en valeur du sol.
- c) L'objectif visé sera atteint mais à deux siècles de distance, une fois l'aire seigneuriale entièrement occupée et une fois assurée l'emprise foncière des petites élites agriculturistes du Bas-Canada.

La méthode

Le problème est abordé dans sa *durée totale*, en fonction d'une *théorie globalisante* qui s'ouvre à de multiples analyses du système comme tel, de l'habitant comme type culturel et des rapports qui s'établissent entre l'homme et le système.

La démarche d'ensemble est d'abord géographique : « Si le système seigneurial a été implanté globalement, note Courville, l'espace doit en porter les traces. » Mais elle sera aussi économique et sociale : « Ce que cherche avant tout la France, précise-t-il, c'est un habitant respectueux de l'ordre et de l'autorité qui pourra sagement s'engager, sous la gouverne de son seigneur, dans un mode de petite production conforme à l'idéal d'une société terrienne. » Dans cette société, que l'on veut égalitaire, l'ascension sociale est possible, mais elle se fonde sur le mérite individuel que sanctionne la propriété seigneuriale.

Méthodologiquement, l'option est intéressante parce qu'elle permet de comprendre les relations qui s'établissent entre différentes catégories de faits qu'en règle générale, on a tendance à dissocier. C'est ainsi que le mode de partage des terres (le rang) et l'armature légale (la Coutume de Paris) ne sont plus perçues comme une adjonction commode au système seigneurial, mais comme partie intégrante d'un tout où chaque élément concourt à une même finalité. De la même manière, l'insoumission de l'habitant aux directives royales n'est plus interprétée comme un trait de caractère, mais comme la manifestation de valeurs nouvelles, qui conduiront, pendant un temps, au rejet du modèle français d'origine.

La méthode possède aussi d'autres vertus et permet, par exemple, de mieux comprendre les principes à la base de la répartition des colons sur le territoire. Celle-ci n'obéit pas, comme on l'a cru pendant longtemps, à une volonté exclusive d'associer les seigneurs au peuplement, mais à la volonté de répartir les effectifs disponibles de façon linéaire et contiguë dans l'espace. Dans cette perspective, le rôle de la seigneurie est changé : elle n'a pas à attirer des colons, mais à servir de cadre au mouvement naturel d'occupation du sol, qui s'amorcera à partir des principales têtes de pont de la colonisation (Québec, Trois-Rivières, Montréal). Quant au rang, il matérialise cette préoccupation, en prévoyant un partage uniforme du sol le long de l'axe principal de communication qu'est le Saint-Laurent.

Certes, la concession d'une seigneurie entraîne des devoirs au chapitre du recrutement, mais Courville se demande si cette exigence tient à la seigneurie plutôt qu'à la colonie toute entière. Les seigneurs, note-t-il, ne sont-ils pas tributaires d'une politique plus globale qui vise la maîtrise totale du territoire de sorte que leurs possibilités réelles d'assurer le peuplement de leur fief paraît limité et surtout complémentaire du mouvement général d'occupation du sol tel que défini par les premiers administrateurs coloniaux. Bref, un point de vue intéressant qui peut, en l'absence de données plus précises, fournir un modèle d'explication au phénomène de diffusion des colons dans l'espace.

L'organisation générale de la thèse

La thèse comprend deux parties, l'une consacrée au système seigneurial comme tel, l'autre, à la relation homme-système. Chacune est développée en chapitres qui ont tous pour but de répondre à des questions précises ou de vérifier une partie de l'hypothèse.

Dans la première partie, par exemple, la question est de savoir si l'on a affaire à un *système* ou non, si ce dernier a été implanté globalement ou s'il a été le fruit d'un tâtonnement expérimental, s'il a évolué conformément à sa structure de départ ou sous l'effet d'accidents conjoncturels. Cette partie se présente en trois chapitres, l'un étant entièrement consacré aux indications spatiales, l'autre, aux indications socio-juridiques, et le troisième aux indications structurelles (topologiques) et fonctionnelles.

La deuxième partie obéit aux mêmes règles. Elle cherche à démontrer que la formation de l'oekoumène agricole au Québec, loin d'être une simple adaptation aux conditions du milieu, apparaît plutôt comme le résultat des interactions homme-système, c'est-à-dire de la réaction de l'habitant aux modèles français de colonisation. Le premier chapitre traite des effectifs ruraux, de leur origine, de

leur dynamisme et de leur répartition dans l'espace. Les deuxième et troisième chapitres présentent les contraintes socio-culturelles et économiques du système seigneurial. On y voit comment, après avoir suscité des comportements déviants chez l'habitant, celles-ci profitent des changements de contexte pour favoriser un transfert culturel, profitable à la nouvelle élite foncière. Quant au quatrième chapitre, il étudie les équilibres spatiaux résultant de l'interaction homme-système et suggère une compréhension nouvelle de la « crise agricole » de la première moitié du XIX^e siècle.

En conclusion, Courville élabore un modèle général d'interprétation de la question seigneuriale au Québec. Fort d'une thèse solidement étayée aux plans conceptuel, statistique et cartographique, — l'auteur n'a cependant pas réussi à cartographier le système de façon dynamique —, il affirme que le système seigneurial fut bel et bien à l'origine de l'idéal terrien qui caractérisera le Québec de 1850 à 1950. Il aura fallu un peu plus de deux siècles pour y parvenir !

Enfin, détail intéressant, la thèse comprend, en appendice, une présentation commentée des sources utiles au géographe qui se préoccupe d'analyse rétrospective. L'idée est d'autant plus pratique qu'il s'agit là d'un domaine délaissé de la géographie. On y trouve les ouvrages consultés par l'auteur de même que les références approchées au travail d'archives.

La thèse de Serge Courville constitue un apport précieux à la géographie historique du Québec et ouvre la voie à une nouvelle problématique sur le système seigneurial.

Ludger BEAUREGARD
Université de Montréal

LASSERRE, Jean-Claude (1980) **Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique**. Préface de Pierre Camu, Montréal, Hurtubise HMH, 754, p. 23, tableaux, 69 fig., glossaire, bibl., auteurs cités, index (Cahiers du Québec, Collection Géographie), 34,95\$ (22,7 × 14,5 cm)

L'une des principales caractéristiques de la recherche géographique des vingt dernières années, au Québec comme ailleurs, est la faible production d'ouvrages de synthèse régionale ou nationale. En géographie, comme dans les autres sciences sociales, bon nombre de chercheurs ont succombé à une double tentation : spécialisation excessive au plan régional ou sectoriel d'une part, utilisation abusive de méthodes quantitatives d'autre part. On en est ainsi venu à oublier ce qui devait constituer l'objectif premier de la recherche géographique, à savoir l'étude de l'organisation d'un espace territorial donné. Rares ont été les publications géographiques faisant exception à cette règle depuis plusieurs années.

C'est précisément le très grand mérite de cet impressionnant ouvrage du Professeur Lasserre que d'avoir renoué avec la tradition géographique telle que définie ci-dessus, tout en essayant de placer l'analyse du corridor laurentien dans un contexte spatial nord-américain et même intercontinental. Le résultat de cette démarche méthodologique est une analyse approfondie de l'axe laurentien comme support d'une région fonctionnelle englobant l'écoumène québécois et le complexe urbain-industriel des Grands Lacs canado-américains. Une telle approche diffère totalement de l'analyse régionale traditionnelle du type de celles réalisées par Raoul Blanchard; dans celles-ci, l'auteur s'attachait à une étude minutieuse, région par région, du « Canada français », sans rechercher nécessairement à analyser le réseau des relations entre ces régions, ni entre l'écoumène québécois et les autres composantes régionales de l'espace canadien ou nord-américain.

L'hypothèse qui sous-tend cet ouvrage est que le Saint-Laurent possède une double fonction : la première, et la plus connue, c'est celle de « rue principale » du Québec; ici, le fleuve a joué le rôle d'axe de peuplement et d'organisation de l'espace. La plupart des études géographiques de l'axe laurentien se sont limitées à cette dimension. La deuxième fonction, celle sur laquelle l'auteur insiste le plus, est celle d'une grande porte continentale donnant accès au principal foyer industriel de l'Amérique du Nord; dans ce contexte, le Québec joue le rôle d'un « État-portier » et Montréal celui d'une « ville-seuil », si bien que l'essentiel du développement économique canadien s'est